

FICHE TECHNIQUE DETACHANT

Nettoyant pour éliminer les taches de tanin sur surfaces en chêne et autres bois riches en tanins. Très haute efficacité, texture gélifiée.

PROPRIÉTÉS

Le détachant est un nettoyant très efficace pour éliminer les taches de tanins sur les surfaces en chêne et d'autres bois riches en tanins.

Même sur un bois en bon état, les taches dues aux tanins peuvent s'incruster en profondeur et ne partent plus avec un simple nettoyage à l'eau et au savon. Le détachant élimine efficacement ces traces foncées et tenaces.

Sa texture gélifiée rend le détachant idéal aussi pour les surfaces verticales.

COMPOSITION

Eau, acide oxalique, <5% tensioactif anionique issu de coco, éthanol, épaississant, sulfate d'argent.

MISE EN ŒUVRE

Commencer si besoin par dépoussiérer et retirer la saleté grossière de la surface. Bien agiter le détachant, l'appliquer uniformément sur la tache et laisser agir 30 à 60 minutes pour dissoudre la tache. Ensuite, imprégner un chiffon doux et non pelucheux d'eau tiède, bien essorer puis frotter le bois jusqu'à ce qu'il soit sec. Répéter l'opération si nécessaire jusqu'à ce que la couleur naturelle du bois soit retrouvée.

Important : Pour le nettoyage des taches sur les bois traités en couleur (teintures, lessives, huiles), il est indispensable de savoir que chaque détachage, même à l'eau et à l'éponge, peut altérer la coloration, surtout en cas de frottement trop appuyé ou avec des produits abrasifs. Il est donc vivement conseillé de procéder avec précaution et de toujours effectuer un essai préalable sur une zone peu visible !

Entretien après traitement : Pour garantir la protection durable de la surface, traiter à nouveau avec un produit adapté (huile, cire, etc.) une fois le bois complètement sec (de préférence le lendemain).

Nettoyage des outils

Rincer immédiatement les ustensiles à l'eau claire après usage.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés.

CONDITIONNEMENT

Flacon 250 ml

RECYCLAGE

Utiliser le produit entièrement si possible. Éliminer les restes liquides et les emballages non vides ou non nettoyés conformément aux réglementations locales/nationales en vigueur. Ne donner au recyclage que les emballages complètement vides et propres. Code des déchets CED : 20 01 29*

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Tenir hors de portée des enfants. En cas de besoin médical, garder l'emballage ou l'étiquette à disposition. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Protéger les métaux (par exemple les ferrures) d'un contact direct.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition MAI 26)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU